

s'occupent d'industries diverses et c'est ainsi que la prospérité est entrée dans la province. Mais la production du blé dans cette province n'est pas suffisante pour donner du travail aux ouvriers de la minnerie et les autres produits de la province ne peuvent satisfaire la demande des fabriques indigènes, y compris toutes les petites industries diverses que l'on rencontre dans presque toutes les villes et les villages de la province.

C'est une question d'un petit nombre d'années avant qu'on ne soit obligé de solutionner le problème consistant à maintenir son progrès industriel au niveau du développement du pays. Allez aux Etats-Unis, visitez Pittsburg et Cleveland et qu'y remarquez-vous? Vous constaterez que leurs énormes usines produisent, pour des millions de dollars d'objets manufacturés. Vous demanderez alors: Où a-t-on pris l'argent pour construire ces usines? On vous répondra que ces usines ont été toutes construites à même les profits. Avons-nous des usines construites ou agrandies avec des profits au Canada? Dans les dernières cinq ou six années, l'association des manufacturiers a donné au chef du Gouvernement, en plus d'une occasion, une réponse à cette question, mais je ne crois pas que ses membres aient parlé d'une voix assez forte. Aux Etats-Unis, le principe adopté est que l'argent placé dans une usine ne doit pas seulement rapporter un bon dividende comme le ferait une action de banque, mais que l'usine elle-même doit doubler d'importance à même les profits. D'où seraient venues ces grandes usines s'il n'en avait pas été ainsi? Pouvez-vous désigner une seule industrie aux Etats-Unis qui ait dû s'adresser à l'étranger pour se développer? Les hommes qui dirigent l'usine l'ont édifiée eux-mêmes.

Passons maintenant à la province du Manitoba et aux territoires du Nord-Ouest. Quiconque connaît ces provinces sait bien que l'espoir et les aspirations des populations qui les habitent, c'est aussi d'être riches en industries diverses. Prenez la ville de Winnipeg avec ses forces hydrauliques à bon marché, qui dans quelques années rivaliseront avec celles des chutes de Niagara, aussi indiscutablement que le jour suit le soleil. Les manufactures suivront l'éclosion de cette force hydraulique à bon marché dans la ville de Winnipeg. Prenez les autres provinces. Où pouvez-vous trouver dans tous les Etats-Unis des richesses naturelles exploitables à meilleur marché que celles renfermées dans ces provinces? Allez à Medicine-Hat et vous trouverez des puits de gaz plus grands que ceux de Pittsburg. Parcourez les montagnes Rocheuses et vous y trouverez des charbonnages dont la superficie est plus grande que ceux de la Pennsylvanie et que dans aucun autre état de l'union américaine.

Ne pensez-vous pas que c'est le devoir d'un gouvernement d'utiliser ces grandes ressources?

Ces provinces ne seront pas toujours seulement d'immenses champs de blé. Le Gouvernement dira-t-il à ces provinces: Vous ne serez pas des provinces manufacturières, vous resterez des producteurs de blé, nous allons faire un tarif qui va vous maintenir producteurs de céréales. Je ne crois pas que ce soit un système dont se contentera la population du Nord-Ouest. Regardez de l'autre côté de la frontière et voyez comment la population des Etats-Unis a répondu à cette question. Où sont les manufacturiers de Saint-Louis? Croient-ils à l'efficacité de ce système qui oblige la population de la région environnante à n'être que des producteurs de blé et rien autre? Regardez la ville de Kansas et les autres grandes cités de l'ouest des Etats-Unis et vous recevrez la même réponse.

La province de la Colombie-Anglaise est aussi riche en minéraux et en charbon et elle est également destinée à devenir une des plus grandes provinces manufacturières du Canada, aussi importante que la province d'Ontario. Je dis que ce devrait être le rôle du Gouvernement actuel et de tout autre Gouvernement qui désire voir régner la prospérité au pays, d'adopter une politique du genre de celle dont j'ai parlé.

Je désire maintenant signaler à ce propos une autre chose qui intéressera, je crois, le ministre des Douanes (M. Pater-son). Le Gouvernement ne s'est pas simplement contenté de diminuer le tarif pour le commerce que j'ai mentionné, mais il a eu le désir bien arrêté de donner une autorité particulière à une ou deux personnes et il s'est adressé à la Chambre pour lui faire adopter une loi qui a annulé en réalité l'acte des douanes. Du moins, il est modifié au point que le Gouvernement peut réduire les droits, non pas avec l'autorité du Parlement, mais avec un arrêté en conseil. Telle fut, monsieur l'Orateur, la question de l'impôt pour la construction des navires en Angleterre. Le Gouvernement s'efforce de faire du conseil une chambre étoilée qui gouverne en passant par-dessus les lois de la Chambre en matière de tarif. C'est là une accusation grave, mais c'est pourtant la réalité. L'honorable ministre connaît parfaitement l'article dont je parle, il sait qu'il donne au Gouvernement l'autorité de faire tous les changements qui lui plaisent dans le tarif, sans s'adresser à la Chambre. Ce fut toujours le privilège de la Chambre des communes, en Angleterre et au Canada, de fixer les taxes et d'accorder les subsides. Mais les honorables ministres ont pu faire voter une loi qui leur donne le pouvoir de réduire les taxes à leur convenance. L'article 286 de la loi des Douanes est ainsi conçu: